



Mesdames messieurs, les directeurs d'école

Dans le cadre des nouvelles dispositions pour la prise en charge des cas covid-19 dans votre école vous trouverez ci-joints les documents qui vous permettront de mettre à jour les procédures à mettre en œuvre dans la gestion des cas covid-19 confirmés :

- Une Fiche de synthèse sur les Processus de gestion des cas confirmés Covid-19 en milieu scolaire
- Le fichier Excel F19 que vous devez renseigner avec au minimum les noms, prénoms, numéros de téléphone et adresse mail et/ou postale des familles pour le cas covid-19 confirmé ainsi que pour les contacts à risque.

Le service de santé de la DSDEN en lien avec l'ARS vous guidera pour la validation de la liste des contacts à risque.

Il établira les courriers avec les dates adaptées à chaque situation et vous les transmettra. Vous les adresserez alors aux familles et personnels de votre école concernés.

Le médecin et l'infirmière conseillères techniques départementales sont disponibles pour tout renseignement complémentaire, soit par le biais de la boîte dédiée covid-19, soit par téléphone au 04. 57.08.70.70.

Vous en souhaitant bonne réception.